



République Française

# Ville de Toulon

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex  
[www.toulon.fr](http://www.toulon.fr)

**Direction de la Communication**

**Service numérique**

Fax 04 94 36 31 79

[journauxelectroniques@mairie-toulon.fr](mailto:journauxelectroniques@mairie-toulon.fr)

## JOURNAUX ÉLECTRONIQUES D'INFORMATION

### • Renseignements relatifs aux journaux électroniques

Les journaux électroniques de la Ville sont à la disposition des Associations toulonnaises pour annoncer gratuitement leurs manifestations se déroulant **exclusivement dans la commune**.

Dans un souci d'équité, la parution ainsi que la durée d'affichage du communiqué s'effectuent en fonction de la place disponible. Toute demande doit être impérativement adressée au service au **minimum 15 jours avant la date de parution**.

Lors d'une première parution, l'Association doit fournir les photocopies de ses statuts, du Journal Officiel ainsi que le récépissé de Déclaration délivré par la Préfecture.

Le communiqué ne doit pas excéder le nombre de cases que comporte la grille ci-dessous. Il doit être rédigé en ne coupant aucun mot et en laissant un espace entre chacun d'entre eux.

La validation du communiqué dépend exclusivement de la Direction de la Communication. Cette dernière se réserve un droit de réécriture afin de respecter une homogénéité d'affichage.

Dès la validation du communiqué, un récépissé sera envoyé à l'adresse électronique fournie par l'association.

### • Renseignements relatifs à l'association (Tous les champs sont obligatoires)

Nom de l'association :

Adresse de l'association :

Nom du responsable ou du représentant de l'association :

Prénom du responsable ou du représentant de l'association :

Numéro de téléphone du responsable ou du représentant :

Adresse mail pour l'envoi de l'accusé de diffusion :

## • Grille du communiqué

---

- Chaque ligne peut contenir 30 caractères espaces compris,
- Les premières lignes doivent comprendre le nom de l'association, le type de manifestation, le jour de l'évènement, le lieu et l'heure,
- Ne pas couper les mots à la fin d'une ligne
- un contact est souhaité (téléphone, adresse mail, site internet ou page facebook).

1<sup>ère</sup> ligne :

2<sup>ème</sup> ligne :

3<sup>ème</sup> ligne :

4<sup>ème</sup> ligne :

5<sup>ème</sup> ligne :

6<sup>ème</sup> ligne :

7<sup>ème</sup> ligne :

8<sup>ème</sup> ligne :

9<sup>ème</sup> ligne :

10<sup>ème</sup> ligne :

11<sup>ème</sup> ligne :